



Nos propositions pour La Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse

La sociologie de Bois le Roi a considérablement évolué ces 20 dernières années avec l'arrivée de nombreuses familles avec enfants recherchant un mode de vie plus calme et préservé des tumultes de la ville. Cela a eu des conséquences sur les infrastructures existantes dédiées à l'enfance et la petite enfance (écoles et centre de loisirs saturés, engorgement des accès). Ce phénomène n'a pas été anticipé par les différentes municipalités qui se sont succédé jusqu'à aujourd'hui, celles-ci préférant à chaque fois s'adapter tant bien que mal et dans l'urgence à la situation du moment sans se soucier de sa pérennité, ne serait-ce qu'à moyen terme. Un exemple très représentatif de cette manière de faire est l'école Robert Lesourd sur laquelle se sont greffées au fil des ans différentes extensions pour parvenir à la création d'un bâtiment informe qui sera bientôt de nouveau dépassé. Au delà des infrastructures, c'est toute la politique dédiée à la petite enfance, à l'enfance et aux adolescents (pas considérés aujourd'hui) qu'il faut repenser. Voici ce que nous proposons.

Petite enfance

A l'heure actuelle, il faut compter entre 70 et 75 enfants par classe d'âge. La seule proposition d'accueil collectif régulier (crèche associative « Dessine-moi un mouton ») se limite à 10 lits par tranche d'âge (30 lits en tout). La soixantaine d'enfants restants est prise en charge par des assistantes maternelles (dans ou l'extérieur de Bois-le-Roi), par des gardes d'enfants à domicile, ou de manière occasionnelle par le BB accueil. Dans cette situation, certains parents sont contraints d'arrêter temporairement de travailler pour garder les enfants, ce qui n'est pas nécessairement leur choix initial. Face à ce déficit d'accueil collectif, il y a urgence à développer de nouvelles solutions. Cela doit se faire en impliquant toutes les structures concernées (RAM, crèche, associations de parents).

Pour la Liste Ecologiste et Citoyenne, il importe de disposer rapidement d'une deuxième crèche fonctionnant selon les exigences du développement durable et :

- avec une amplitude horaire notamment compatible avec l'activité pendulaire de nombreux parents vers Paris ;
- avec une périodicité bimestrielle des inscriptions et de la rentrée des enfants.

Nous privilégions une structure associative et publique - plutôt qu'une initiative privée - afin de mettre en place une grille de tarification adaptée (voir plus loin) permettant que cette nouvelle crèche soit accessible à tous.

L'ouverture de ce nouvel établissement permettra alors à la halte-garderie (BB accueil) de recouvrer pleinement son rôle. L'ouverture le vendredi de cette dernière pourra être envisagée.

Nous souhaitons aussi encourager la participation des parents dans l'organisation de l'accueil petite enfance et dans la création d'interactions entre les différents modes de garde. Cela passera par le renforcement du RAM (Relais Assistants Maternels) au sein de l'agglomération et une demande auprès des associations de parents existantes d'étendre leur champ d'implication.

Enfance

L'inspection académique a ouvert deux nouvelles classes cette année dans les écoles Robert Lesourd et Olivier Métra. Cela a permis de revenir à une répartition d'enfants par classe plus propice à l'apprentissage, mais a encore aggravé le problème de salles (il n'y a désormais plus de bibliothèque à la maternelle). Il y a donc urgence à s'interroger de manière prospective sur la pertinence de la construction d'une nouvelle école (où ? quelles classes d'âge ?...) dans les années qui viennent si le nombre d'enfants scolarisés continue à croître.

En parallèle de cette réflexion, il nous faut d'ors et déjà agir sur les écoles existantes pour améliorer le cadre d'enseignement de nos enfants et :

- désimperméabiliser et revégétaliser les cours d'école pour éviter le ruissellement et atténuer les îlots de chaleur en été ;
- aménager les établissements pour qu'ils soient davantage inclusifs envers les enfants handicapés ;
- améliorer l'isolation thermique des bâtiments pour qu'ils soient moins énergivores en hiver et moins assujettis aux surchauffes en été ;
- écouter davantage les demandes issues des conseils d'école notamment en fournissant mobiliers/matériels scolaires suffisants, adaptés et permettant à nos enfants d'apprendre dans les meilleures conditions possibles ;
- évaluer la mise en œuvre des TBI (Tableau Blanc Interactif) dans les écoles au regard de leur utilisation et de leur courte durée de vie. Ce retour d'expérience doit aussi permettre de s'assurer de leur bonne installation (luminosité contrôlée, distance minimale respectée).

Par ailleurs, nous souhaitons que l'école Maternelle soit considérée comme un sanctuaire pour ce qui concerne les écrans numériques (cette année, une activité autour de tablettes financées par la mairie a débuté pour les grandes sections).

A notre sens, les jeunes enfants (3-6 ans) doivent être préservés de ces technologies dans le cadre scolaire, car déjà suffisamment exposés en dehors.

Restauration scolaire

Nous sommes de plus en plus sensibles à la qualité de ce que l'on retrouve dans les assiettes de nos enfants, ainsi qu'à leur provenance. Il faut poursuivre les efforts amorcés en augmentant encore la proportion de produits bios et locaux dans les menus.

A terme, nous souhaitons mettre en place une « cuisine » commune à la Communauté d'agglomération (ou, à défaut, à plusieurs communes de l'intercommunalité) pour les lieux de restaurations collectives. Une telle structure permettra l'achat groupé de produits bio et locaux et la préparation sur place des repas pour l'ensemble des lieux de restauration collective.

Nous souhaitons aussi agir sur le gaspillage et les déchets produits par la restauration scolaire en :

- organisant des journées de sensibilisation au gâchis alimentaire en incitant les enfants à ne prendre que ce qu'ils vont manger (avec la possibilité de se resservir) ;
- mettant en place un compost à l'échelle de la commune qui pourra servir aux déchets des cantines (le tri est actuellement effectué dans certaines écoles, mais n'est pas revalorisé ensuite) ;
- anticiper la loi Egalim qui doit interdire l'usage des plastiques dans la restauration collective d'ici 2025.

Accueil de Loisirs

L'éducation des enfants ne se limite pas à leur scolarisation. Il y a nécessité à créer davantage de liens entre l'accueil de loisirs « Le Soleil Bacot », les associations sportives et culturelles et la mairie (voire les associations de parents). Cela doit déboucher sur une meilleure coordination entre ces différents acteurs pour que des passerelles puissent se faire entre l'ALSH et les associations : initiations aux pratiques au sein du centre, encadrement renforcé pour emmener à pied les enfants vers leurs activités, prise en charge par les clubs qui le peuvent, mutualisation des accompagnements de parents. La possibilité d'un retour au centre lorsqu'une activité associative se termine à 17h30 ou 18h doit aussi être envisagée.

Afin d'assurer une meilleure solidarité, nous voulons indexer sur un taux d'effort, reposant sur le quotient familial, toutes les prestations liées à l'enfance et la petite enfance (cantine, centre de loisirs, étude...) sur le modèle de ce qui est déjà pratiqué à la crèche. Cela permettra une tarification homogène de ces prestations et évitera -entre autres- les effets de seuil existant actuellement.

Adolescents

Menée en collaboration avec la Communauté d'agglomération « Pays de Fontainebleau » qui dispose de la compétence « jeunesse », cette politique aura pour objectifs d'accompagner les projets, de proposer des séjours vacances, de favoriser l'écoute et la prévention, ainsi que de répondre aux demandes d'information des jeunes en créant une antenne « Point Information Jeunesse ». Elle devra se faire en collaboration étroite avec nos jeunes qui ont été délaissés dans la politique de la ville. Pour ce faire, nous souhaitons créer un conseil des jeunes pour permettre à ceux qui ne sont pas en âge de voter de participer à la vie de la commune et aux prises de décisions.

Nous leur proposerons de :

- élargir la prise en charge des collégiens après les cours (animation culturelle, sportive, ludique et pédagogique) ;
- renforcer les propositions de spectacles et d'activités à destination des jeunes ;
- créer une maison des adolescents en vue de veiller à leur développement heureux et serein. Cet espace pourra comprendre des locaux multi-activités (jeux de plateaux, salle de répétition de musique, de danse, de projections, de débats et de rencontres) et sera doté d'un encadrant à même d'animer des activités et de les accompagner dans leurs projets.

Mobilité

Afin de désengorger les rues entourant les écoles qui sont devenues accidentogènes (rue de Verdun, rue du Clos de la Cure), il y a urgence à :

- réaménager ces espaces pour les sécuriser ;
- créer des itinéraires pédestres et cyclistes sécurisés : tout enfant devrait pouvoir se rendre à pied ou en vélo à l'école ou au collège depuis son domicile en toute sécurité et autonomie ;
- promouvoir le Pedibus (1000 pattes) pour encourager nos enfants à marcher en groupe.

Cette politique de mobilité s'inscrira dans un plan de circulation global (conçu en concertation avec la population) qui prendra en compte la nécessité de déplacements à vélo et à pied sans rupture et sécurisés. Il s'agira tout d'abord de s'interroger sur les usages (Pourquoi les parents viennent-ils à l'école en voiture ? D'où viennent-ils ? Où vont-ils après ?...), pour pouvoir ensuite réfléchir à des alternatives de mobilités douces. Nous sommes convaincus que rendre les accès à pied et à vélo plus sécurisés inciterait sans aucun doute à utiliser davantage ces modes de déplacement.